



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Turquie

Question au Gouvernement n° 564

Texte de la question

SITUATION EN TURQUIE

Mme la présidente . La parole est à Mme Danielle Simonnet.

Mme Danielle Simonnet . En Turquie, plus de 2 000 personnes ont été incarcérées ces dernières semaines pour avoir protesté contre le coup de force d'Erdogan. Après avoir destitué des dizaines de maires kurdes et emprisonné des milliers d'élus, journalistes, militants et intellectuels depuis des années, le régime s'attaque désormais au maire d'Istanbul Imamoglu, incarcéré avec une centaine de membres de son parti juste avant sa désignation comme candidat à la présidentielle face à Erdogan, à la suite du vote de 15 millions de citoyens dans une primaire.

M. Emeric Salmon . Ça me rappelle quelque chose !

Mme Danielle Simonnet . Mais le peuple résiste.

M. Emeric Salmon . Ici aussi !

Mme Danielle Simonnet . Plus de 2 millions de personnes ont manifesté : je salue le courage de la mobilisation étudiante malgré la répression. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR.*) En février dernier, une déclaration historique du leader kurde Öcalan ouvrait une voie possible de paix et de démocratie, mais le régime a décidé d'intensifier sa répression.

M. Emeric Salmon . Ici aussi !

Mme Danielle Simonnet . Face à cette escalade autoritaire, la France doit interpeller la Turquie pour la libération de tous les prisonniers politiques et le respect des droits démocratiques. Il faut aussi exiger que la Turquie cesse ses attaques, qui violent le droit international, contre le territoire syrien du Rojava et son modèle exemplaire féministe, démocratique et pluraliste, qui lutte contre Daech.

L'alliance entre Trump et Poutine exige que nous repensons notre stratégie géopolitique en la fondant sur une vision émancipatrice du monde. Est-ce parce que la Turquie possède la deuxième plus grande armée de l'Otan, qu'elle dispose d'une solide industrie d'armement et que l'Union européenne lui délègue sa politique migratoire que la France et l'Europe ferment les yeux sur cette dérive totalitaire ? Ce serait là l'enterrement des principes que nous voulons défendre sur la scène internationale, une impasse, une faute.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, vous avez, tout comme le président de la République, dénoncé ces graves atteintes à la démocratie en Turquie. Les médias turcs annoncent que vous recevez aujourd'hui votre homologue turc. Quelles pressions comptez-vous exercer pour soutenir le peuple turc mobilisé avec détermination pour la démocratie, les droits humains et la paix ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe*

EcoS et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)

Mme Marie Pochon . Très bien !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

M. Jean-Paul Lecoq . Le Quai d'Orsay est absent !

M. Patrick Mignola, *ministre délégué chargé des relations avec le Parlement* . L'appartenance à l'opposition vous conduit à ne pas indiquer à l'avance au gouvernement les questions que vous poserez et les ministres auxquels elles seront destinées. C'est votre droit, mais il se trouve que le ministre des affaires étrangères est précisément en train d'auditionner des responsables diplomatiques au Quai d'Orsay, je l'excuse donc auprès de vous. En tant que ministre chargé des relations avec le Parlement, je dois le suppléer, mais je ne peux pas servir de ChatGPT diplomatique. (*Sourires. – M. Jean-Paul Lecoq s'exclame.*) En revanche, je rappellerai la position du gouvernement français, indiquée à plusieurs reprises tant par Jean-Noël Barrot que par la présidence de la République, sur la situation inquiétante en Turquie.

Premièrement, nous devons prendre toute initiative diplomatique en direction du gouvernement turc pour rappeler la position de la France, qui consiste à demander le respect des principes démocratiques dans tous les pays avec lesquels nous avons des échanges. Le gouvernement turc comme le gouvernement français ont besoin que ces échanges se poursuivent.

Deuxièmement, dans le cadre de l'Union européenne, le respect des droits de l'homme et des valeurs auxquelles nous sommes tous attachés doit avoir cours, ce qui implique de laisser les minorités et les oppositions exercer leurs droits. Cela s'applique *a fortiori* à un pays qui a vocation à continuer d'entretenir des relations avec l'Union européenne dans les années à venir.

Croyez bien que la position du gouvernement est et demeurera d'envisager toute initiative diplomatique permettant de converger vers le respect de ces principes. En revanche, comme nous l'avons fait avec l'Algérie, nous privilégierons toujours la voie diplomatique à celle qui, trop sonore, ne permet pas d'atteindre nos objectifs dans les meilleures conditions. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem. – Mme Clémentine Autain s'exclame.*)

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Simonnet](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 564

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 avril 2025